

Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

**DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI AURA LIEU LE JEUDI 24 JUIN 2004 À 19 h
DANS LA SALLE DU CONSEIL, À LA PLACE TOM DAVIES**

LE MAIRE DAVID COURTEMANCHE, PRÉSIDENT

- 18 h 30 COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION À HUIS CLOS
SALLE DE COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES
Objet de la réunion : des questions relatives au bien et un litige
- 19 h RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

**(VEUILLEZ ÉTEINDRE LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES
TÉLÉAVERTISSEURS)**

La salle du Conseil de la Place Tom Davies est accessible en fauteuil roulant. Si vous désirez obtenir un appareil auditif, veuillez communiquer avec le greffier municipal, avant la réunion. Les personnes qui prévoient avoir besoin d'aide doivent s'adresser au bureau du greffier municipal, au moins 24 heures avant la réunion, aux fins de dispositions spéciales. Veuillez composer le (705) 671-2489, poste 2475; appareils de télécommunications pour les malentendants (ATS) (705) 688-3919. Vous pouvez consulter l'ordre du jour au site Web de la Ville à l'adresse www.grandsudbury.ca.

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUESPAGE N°

{AUCUNE}

EXPOSÉS / DÉLÉGATIONS

2. Rapport daté du 17 juin 2004, accompagné de pièces jointes, de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet du Campus pour aînés. **(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** **(RAPPORT DE LA FIRME KPMG INTITULÉ "ESTABLISHMENT OF A SENIORS CAMPUS CITY OF GREATER SUDBURY" (ÉTABLISSEMENT D'UN CAMPUS POUR AÎNÉS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY) SOUS PLI SÉPARÉ)** 1 - 7
- C. Matheson, directrice générale la Santé et des Services sociaux
3. Rapport daté du 14 juin 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services de développement économique et de planification au sujet de la loi 124 – Loi de 2002 modifiant des lois en ce qui concerne le Code du bâtiment - impact sur l'administration et l'application du Code du bâtiment de l'Ontario par la Ville du Grand Sudbury – compte rendu **(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 8 - 32
- G. Mazza, officiel en chef des Bâtiments et directeur des Services de construction

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire Dupuis, président de la réunion, rapportera toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIORITÉS tenue le 2004-06-23

À cette étape de la réunion, le conseiller Kett, président du comité, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION tenue le 15 juin 2004

À cette étape de la réunion, le conseiller Thompson, président du comité, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES tenue le 23 juin 2004

À cette étape de la réunion, le Conseil étudiera, par l'entremise d'une résolution, les recommandations adoptées par le Comité des finances. Toute question au sujet de ces recommandations devrait être adressée au conseiller Gainer, président du Comité des finances.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(Résolution préparée pour les articles C-1 à C-12 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions et on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

<u>PROCÈS-VERBAUX</u>	<u>PAGE N°</u>
C-1 Rapport n° 13, Conseil municipal, procès-verbal de la réunion tenue le 10 juin 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M1 - M23
C-2 Rapport n° 12, Comité de planification, procès-verbal de la réunion tenue le 15 juin 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M24 - M41
C-3 Rapport n° 11, Comité des priorités, procès-verbal de la réunion tenue le 23 juin 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)(PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-4 Report No. 14, Finance Committee, Minutes of 2004-06-23. (RESOLUTION PREPARED - MINUTES ADOPTED)(MINUTES TABLED)	
C-5 Report of the Public Hearing Committee, Minutes of 2004-06-21. (RESOLUTION PREPARED - MINUTES ADOPTED)(MINUTES TABLED)	
C-6 Report of the Court of Revision, Minutes of 2004-06-23. (RESOLUTION PREPARED - MINUTES ADOPTED)(MINUTES TABLED)	
C-7 Rapport n° 4, Conseil d'administration du Sudbury Metro Centre, procès-verbal de la réunion tenue le 10 mai 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M42 - M43
C-8 Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion tenue le 8 juin 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M44 - M45
C-9 Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion tenue le 15 juin 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M46 - M47

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

SOUMISSIONS

PAGE N°

- C-10 Rapport daté du 16 juin 2004 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet d'une demande de proposition pour des services publicitaires - contrat CPS04-05, section A - Transit du Grand Sudbury et section B - arénas du Grand Sudbury (sauf l'Aréna communautaire de Sudbury) **33 - 36**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

(Le contrat actuel relativement à des services publicitaires pour le Transit du Grand Sudbury a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2004 et le contrat actuel pour les arénas municipales a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2004. La publicité est une source de revenu qui aide à réduire les frais, pour le contribuable, des installations, des programmes et des services municipaux.)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-11 Rapport daté du 16 juin 2004 du directeur général des Travaux publics au sujet de Genevra House, rue St. Raphael, Sudbury - partage des frais, améliorations à la conduite d'eau maîtresse **37 - 38**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

(Une convention de partage des frais moitié-moitié pour construire une nouvelle boucle de conduite d'eau maîtresse entre les rues St. Raphael et Brady a été négociée entre le personnel de la Ville et le promoteur pour Genevra House.)

- C-12 Rapport daté du 16 juin 2004 du directeur général des Travaux publics au sujet de Services de consultation en ingénierie, chantier de remise en état de la rue Paris, inspection finale de la conception de l'ingénierie et de la construction **39 - 40**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

(On a retenu les services de la firme Dennis Consultants pour effectuer une vérification de l'état et une conception préliminaire pour la remise en état du passage supérieur de la rue Paris et puis on l'a avisé de procéder à la conception d'ingénierie détaillée.)

SONDAGES TÉLÉPHONIQUES

{AUCUN}

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS

PAGE N°

LE RÈGLEMENT SUIVANT PARAÎT POUR LA 3^E ET DERNIÈRE LECTURE :

- 2004-113 3^E RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR PRÉVOIR LES TRAVAUX DE DRAINAGE
MUNICIPAL MAJCHER-PERRAS MUNICIPAL
DRAINAGE WORKS DANS LA VILLE DU GRAND
SUDBURY

Cour de réformation - 2004-06-23

(Ce règlement paraît aujourd'hui pour sa troisième lecture
après la réunion avec la Cour de réformation et la
résolution de tous les appels.)

LES RÈGLEMENTS SUIVANTS PARAISSENT POUR TROIS LECTURES :

- 2004-176A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR CONFIRMER LES DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL LORS DE SA RÉUNION TENUE LE 24
JUIN 2004

- 2004-177F 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR PRÉLEVER ET PERCEVOIR LES IMPÔTS
OMIS ET SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ANNÉE
2004

Rapport daté du 18 juin 2004 du directeur général
des Services corporatifs au sujet de factures d'impôt
omises et supplémentaires de 2004

41 - 42

(Ce rapport traite des factures d'impôt omises et
supplémentaires de 2004.)

- 2004-178T 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, ÉTANT
UN RÈGLEMENT POUR RÉGIR LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT SUR LES ROUTES DANS
LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport daté du 16 juin 2004, accompagné de pièces
jointes, du directeur général des Travaux publics au
sujet de la régulation de la circulation - avenue
Covington, Garson

43 - 46

(Le conseiller du quartier 4 a demandé que le panneaux
« cédez » (yield) soit remplacé par un panneau « arrêt »
(stop) à l'intersection de l'avenue Covington et de la
promenade Parkview, à Garson, en raison de la visibilité
réduite.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>RÈGLEMENTS</u> (suite)	<u>PAGE N°</u>
2004-179 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-209 POUR ADOPTER UNE POLITIQUE MUNICIPALE SUR LA GESTION DU RISQUE EN MATIÈRE D'ALCOOL	
	Résolution du Conseil municipal 2004-285
	(Ce règlement met à jour la politique municipale sur la consommation d'alcool comme l'a demandé le Conseil municipal lors de sa réunion tenue le 10 juin.)
2004-180F 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE SUBVENTION PAR L'ENTREMISE D'UNE CONVENTION DE BAIL AVEC LE CLUB DES LIONS D'ONAPING FALLS POUR LE 31, RUE STURGEON, DOWLING	
	Réunion du Comité de planification tenue le 15 juin 2004
2004-181 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-52 POUR AUTORISER LA VENTE D'UN TERRAIN SUR LE CHEMIN D'ACCÈS À LA MINE LOCKERBY, CANTON DE FAIRBANKS, À ÉRIC BRETON	
	Réunion du Comité de planification tenue le 15 juin 2004
	(Ce règlement change le terrain à transférer et le prix de vente pour refléter la réduction du terrain constatée après un levé.)
2004-182 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 23501"A" S. E. S., CHEMIN D'ACCÈS À LA MINE LOCKERBY, CANTON DE FAIRBANKS, À YVETTE LEROUX	
	Réunion du Comité de planification tenue le 15 juin 2004
2004-183A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC BELL CANADA POUR FOURNIR DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES LOCAUX ET INTERURBAINS	
	Résolution du Conseil municipal 2004-299

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>RÈGLEMENTS</u> (suite)	<u>PAGE N°</u>
2004-184F 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION D'IMPÔT AVEC 1141466 ONTARIO LIMITED POUR LE RÔLE N° 010.018.011.00.0000	
	Rapport daté du 18 juin 2004 du directeur général des Services corporatifs au sujet d'un accord de prolongation d'impôt entre la VGS et la société 1141466 Ontario Limited
	(Ce rapport établit les détails d'un accord de prolongation proposé entre la VGS et la société susmentionnée au sujet d'impôts impayés pour le 0, Kingsway, Sudbury.)
47 - 48	
2004-185G 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-331G PORTANT SUR LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY	
	Résolution du Conseil municipal 2004-301
	(Ce règlement met à jour le règlement sur la collecte des déchets conformément aux recommandations du Comité directeur technique que le Conseil municipal a adoptées.)
2004-186 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER DIVERSES SUBVENTIONS CONDITIONNELLES À L'ASSOCIATION ROUTES DE L'ARC-EN-CIEL POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE SENTIERS RÉCRÉATIFS POUR VÉHICULES NON MOTORISÉS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY	
	Rapport daté du 16 juin 2004 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet d'une convention avec les Routes de l'arc-en-ciel pour l'aménagement de sentiers
49 - 51	
	(La Ville du Grand Sudbury a travaillé de concert avec les Routes de l'arc-en-ciel pour aménager des sentiers depuis trois ans.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)			PAGE N°
2004-187A	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ROUTES DE L'ARC-EN-CIEL POUR ABORDER LA CONSTRUCTION DE SENTIERS RÉCRÉATIFS POUR VÉHICULES NON MOTORISÉS SUR DES TERRAINS APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS AUTREFOIS SOUS LICENCE À LA DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY LA VILLE DU GRAND SUDBURY	
		Rapport daté du 16 juin 2004 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet d'une convention avec les Routes de l'arc-en-ciel pour l'aménagement de sentiers	49 - 51
		(La Ville du Grand Sudbury a travaillé de concert avec les Routes de l'arc-en-ciel pour aménager des sentiers depuis trois ans.)	
2004-188A	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ROUTES DE L'ARC-EN-CIEL POUR ABORDER LA CONSTRUCTION DE SENTIERS RÉCRÉATIFS POUR VÉHICULES NON MOTORISÉS SUR DES TERRAINS APPARTENANT À LA VILLE DU GRAND SUDBURY	
		Rapport daté du 16 juin 2004 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet d'une convention avec les Routes de l'arc-en-ciel pour l'aménagement de sentiers	49 - 51
		(La Ville du Grand Sudbury a travaillé de concert avec les Routes de l'arc-en-ciel pour aménager des sentiers depuis trois ans.)	
2004-189P	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER LA MODIFICATION AU PLAN OFFICIEL NUMÉRO 225 POUR LA ZONE DE PLANIFICATION DE SUDBURY	
		Recommandation du Comité de planification 2003-122	
		(Cette modification est une modification au Plan officiel propre à l'emplacement pour établir des politiques d'utilisation des terres rurales, où des utilisations additionnelles, soit l'entreposage, l'entretien et la vente de maisons mobiles, de caravanes, de conteneurs et de garages d'entreposage, seraient permises. Valley View Mobile Homes Village Inc., promenade Gravel, Hanmer.)	

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>RÈGLEMENTS</u> (suite)		<u>PAGE N°</u>
2004-190A	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT POUR LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER POUR L'ÉPANOUISSSEMENT COMMUNAUTAIRE
2004-191F	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'ANNULATION, LA RÉDUCTION OU LE REMBOURSEMENT D'IMPÔTS FONCIERS
		Rapport daté du 18 juin 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet d'allègements fiscaux en vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités (Ce rapport donne les allègements fiscaux trimestriels en vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités.)

LES RÈGLEMENTS SUIVANTS PARAISSENT SEULEMENT POUR LES 1^{RE} ET 2^E LECTURE:

2004-192	2	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FERMER LE RESTE DE LA RUELLE AU SUD DE LA RUE VAN HORNE CONTIGU AUX LOTS 112 À 117, PLAN 2-S, SUDBURY
		Réunion du Comité de planification tenue le 15 juin 2004
2004-193	2	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY FERMER LA RUE FREDERICK (NON OUVERTE) AU SUD DE LA RUE VAN HORNE CONTIGUË AUX LOTS 111 ET 112, PLAN 2-S, SUDBURY ET DE LA TRANSFÉRER À LA SOCIÉTÉ ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCÈSE DE SAULT STE. MARIE
		Réunion du Comité de planification tenue le 15 juin 2004

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>RÈGLEMENTS</u> (suite)			<u>PAGE N°</u>
2004-194	2	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FERMER L'ALLOCATION RIVERAINE DU LAC NICKEL	
		Recommandation du Comité de planification 2004-147	

**LE RÈGLEMENT SUIVANT PARAÎT POUR TROIS LECTURES ET DÉPEND DU RÉSULTAT DE
LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIORITÉS TENUE LE 23 JUIN 2004 :**

2004-195	3	RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ABROGER CERTAINS RÈGLEMENTS SUR LA FERMETURE DES MAGASINS DE SES ANCIENNES MUNICIPALITÉS CONSTITUANTES
----------	---	---

(Ce règlement abroge les cinq règlements sur la fermeture des magasins des anciennes municipalités et est présent au cas où le Conseil municipal choisirait de traiter cette question en abrogeant ces règlements. Si le Conseil choisissait de procéder de toute autre manière, comme un nouveau règlement uniforme, ce règlement ne serait pas adopter à ce moment-là et le nouveau règlement serait préparé aux fins de considération du Conseil à une date ultérieure.)

CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT

C-13	Rapport daté du 18 juin 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de ROMA – évaluation rétroactive du programme d'assurance réciproque (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)	58 - 60
------	--	---------

(Une lettre reçue du programme d'assurance ROMA a indiqué la part d'une ancienne municipalité d'un déficit contracté au cours des trois années avant la fusion. Cette facture représente environ une année de primes pour cette municipalité.)

C-14	Rapport daté du 16 juin 2004 du directeur général des Travaux publics au sujet d'un compte rendu, usine de traitement des eaux usées d'Azilda (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)	61 - 62
------	--	---------

(Lors de la réunion du Conseil municipal tenue le 10 juin 2004, le Conseil a demandé au personnel de rédiger un rapport sur l'état de l'usine de traitement des eaux usées d'Azilda et le total équivalent disponible de permis de construire des unités d'habitation.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT (suite)

PAGE N°

- C-15 Rapport daté du 16 juin 2004 du directeur général des Travaux publics au sujet des heures de travail – chantiers de construction routière - contrat 2004-17, élargissement et nouvelle surface de la rue Paris **63 - 65**
(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)

(En raison des plaintes du public au sujet des travaux sur le Kingsway, les soumissions ont été reçues en fonction de deux options :

- a) construction conventionnelle, du lundi au vendredi;
- b) construction accélérée, jusqu'à 24 heures par jour, 7 jours par semaine.)

PART II - REGULAR AGENDA

QUESTIONS REPORTÉES ET QUESTIONS RENVOYÉES

- R-1 Rapport daté du 18 juin 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet d'une modification au règlement 2004-160 Régulation des feux en plein air **66 - 85**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

2004-160 3RD RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR RÉGIR LES FEUX EN PLEIN AIR

(Lors de la réunion du Conseil municipal tenue le 10 juin 2004, le Conseil a reporté le règlement 2004-160 afin que le personnel puisse faire des modifications.)

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-2 Rapport daté du 16 juin 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services de développement économique et de planification au sujet de l'enveloppe d'immobilisations de développement économique – Plan de développement du tourisme 2004 **86 - 90**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

MOTIONS

{AUCUNE}

ADDENDA

PART II - REGULAR AGENDA (suite)

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

HUIS CLOS (questions inachevées)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 h.}

LE 18 JUIN 2004

**THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL**

**CORRIE-JO CAPORALE,
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**